

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2019

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 1785)

Tombé

AMENDEMENT

N° AC28

présenté par

Mme Bannier, Mme Maud Petit, Mme Essayan, M. Garcia, Mme Mette et M. Berta

ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 6, après le mot :

« dans »

insérer les mots :

« la prévention et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important de prévoir, outre le dispositif de signalement des contenus illicites assorti d'un retrait, une prévention via une information délivrée aux utilisateurs.

L'amendement propose l'ajout du mot "prévention", pour que figure les actions menées en ce sens dans le compte-rendu des opérateurs auprès du CSA.